

NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2024/072

Genève, le 24 juin 2024

CONCERNE :

Disponibilité du site Web de la CITES dans les six langues officielles des Nations Unies

Le Secrétariat a le plaisir d'informer les Parties que le site Web de la CITES est désormais disponible dans les six langues officielles des Nations Unies grâce au financement fourni par le Gouvernement suisse.

2. En application de la décision 19.38, le Secrétariat a utilisé un logiciel de traduction automatique (Google Translate) pour générer les versions arabe, chinoise et russe du site Web de la CITES. Conscient des limites de la traduction automatique, le Secrétariat CITES espère toutefois que cette traduction permettra à un public plus large d'avoir accès au site Web de la CITES.
3. Le Secrétariat CITES n'est pas responsable des traductions incorrectes ou imprécises et ne peut être tenu responsable de préjudices ou problèmes pouvant résulter de l'utilisation de Google Translate. Le texte original est la version anglaise du site Web. Pour toute question relative à l'exactitude des informations figurant sur le site Web traduit, il convient de se référer à la version anglaise du site Web qui est la plus régulièrement mise à jour.

Traduction des résolutions CITES en arabe, chinois et russe

4. Le Secrétariat souhaite remercier le Gouvernement chinois qui a fourni la traduction en chinois de toutes les résolutions et décisions en vigueur. Le Secrétariat précise que ces traductions ont été préparées par des traducteurs professionnels, mais qu'il n'a pas eu la possibilité de les réviser ou les vérifier. La version chinoise des résolutions et décisions a été mise en ligne sur le site Web.
5. Grâce au financement fourni par le Gouvernement suisse, le Secrétariat traduira également en arabe et en russe toutes les résolutions en vigueur et les téléchargera sur le site Web de la CITES avant la prochaine session de la Conférence des Parties.